

KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
international
29, rue du pont
92200 Neuilly-sur-Seine
France

Voyageurs du Monde S.A.

*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels*

Exercice clos le 31 décembre 2018
Voyageurs du Monde S.A.
55, rue Sainte Anne - 75002 Paris

Référence : VdB/SC/VM

KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
international
29, rue du pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Voyageurs du Monde S.A.

Siège social : 55, rue Sainte Anne - 75002 Paris
Capital social : € 3 691 510

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de la société Voyageurs du Monde S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Voyageurs du Monde S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3.1.2 a) « Règles générales » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à milliers d'€ 52 462, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur recouvrable selon les méthodes décrites dans la note 3.1.2 e) « Evaluation des titres de participations » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par votre société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

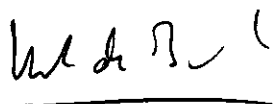
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 17 avril 2019
KPMG S.A.



Vincent de Becquevort
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2019
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
international



Vianney Martin
Associé

VOYAGEURS DU MONDE

Etats financiers au 31 décembre 2018

SOMMAIRE

1 BILAN	2
1.1 BILAN ACTIF	3
1.2 BILAN PASSIF	4
2 COMPTE DE RESULTAT	5
3 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	7
3.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION	7
3.1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
3.1.2 REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES	7
3.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	10
3.2.1 BILAN ACTIF	10
3.2.2 BILAN PASSIF	15
3.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
3.3.1 PRODUITS D'EXPLOITATION	17
3.3.2 CHARGES D'EXPLOITATION	18
3.3.3 RESULTAT FINANCIER	19
3.3.4 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	19
3.3.5 VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTATS COURANT ET EXCEPTIONNEL	19
3.4 AUTRES INFORMATIONS	20
3.4.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE	20
3.4.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS	20
3.4.3 INFORMATION SUR LES RISQUES	21
3.4.4 INTEGRATION FISCALE	22
3.4.5 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	22
3.4.6 VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	22
3.4.7 RESULTAT PAR ACTION	23
3.4.8 PARTIES LIEES	23
3.4.9 EVENEMENTS POST-CLOTURE	23

1 BILAN

1.1 BILAN ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amort.</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 059	6 275	1 785	1 609
Fonds commercial	958	24	934	934
Autres immobilisations incorporelles	2 467	2 085	382	433
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	219	219		
Installations techniques, matériel, outillage	2	2		
Autres immobilisations corporelles	18 887	16 493	2 394	2 233
Immobilisations en cours	78		78	85
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	65 087	12 625	52 462	48 147
Créances rattachées à des participations	2 934		2 934	2 893
Autres titres immobilisés				
Prêts	60	51	9	12
Autres immobilisations financières	1 430	12	1 418	1 652
ACTIF IMMOBILISE	100 183	37 785	62 397	57 998
Avances et acomptes versés / commandes	4		4	26
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	37 907	57	37 850	35 690
Autres créances	6 262		6 262	5 834
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	47 075		47 075	45 370
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	14 027		14 027	12 906
ACTIF CIRCULANT	105 275	57	105 218	99 827
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	556		556	459
TOTAL GENERAL	206 014	37 843	168 170	158 284

1.2 BILAN PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Capital social ou individuel	3 692	3 692
Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 103	15 103
Réserve légale	369	369
Autres réserves	216	216
Report à nouveau	25 344	23 824
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	21 029	8 900
CAPITAUX PROPRES	65 752	52 104
Provisions pour risques	270	665
Provisions pour charges	31	24
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	301	689
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 647	13 147
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)		7 335
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 968	1 945
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 029	14 049
Dettes fiscales et sociales	8 284	6 853
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	243	231
Autres dettes	1 772	1 371
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	65 511	60 097
DETTES	101 454	105 030
Ecart de conversion passif	663	462
TOTAL GENERAL	168 170	158 284

2 COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	192 883	170 594
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	192 883	170 594
Subventions d'exploitation	1	61
Reprises sur dépréciations, amortissements et transferts de charges	4 424	3 937
Autres produits	36	294
PRODUITS D'EXPLOITATION	197 344	174 886
Autres achats et charges externes	149 694	134 258
Impôts, taxes et versements assimilés	1 538	1 396
Salaires et traitements	20 615	18 003
Charges sociales	7 987	6 808
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements et dépréciations	1 642	1 725
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1	5
Provisions pour risques et charges	206	328
Autres charges	150	257
CHARGES D'EXPLOITATION	181 833	162 781
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 511	12 105
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	10 779	670
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1
Autres intérêts et produits assimilés	112	167
Reprises sur provisions et transferts de charges	20	388
Différences positives de change	3	10
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	10 914	1 237
Dotations financières aux amortissements et provisions	13	652
Intérêts et charges assimilées	206	228
Différences négatives de change	10	30
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	230	910
RESULTAT FINANCIER	10 684	327
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	26 194	12 433

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>En milliers d'euros</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	149	1 784
Reprises sur provisions et transferts de charges		615
PRODUITS EXCEPTIONNELS	149	2 399
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	147	11
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	102	2 009
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	249	2 020
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-100	379
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 000	807
Impôts sur les bénéfices	4 065	3 104
BENEFICE OU PERTE	21 029	8 900

3 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

3.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, PRINCIPES COMPTABLES, METHODE D'EVALUATION

3.1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

a. Activité commerciale

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'est élevé à 192.883 milliers d'euros au 31 décembre 2018 contre 170.594 milliers d'euros à la clôture de l'exercice précédent, soit une forte augmentation de 13,07 %.

Cette évolution s'inscrit dans un environnement économique en amélioration et également dans un contexte de reprise de l'activité touristique dans des pays du Moyen-Orient et du Maghreb malgré certains aléas. L'activité Voyages sur mesure représente environ 91 % du chiffre d'affaires Voyages et est en augmentation de 15,35 %. La part de cette activité progresse (88 % en 2017) en raison notamment de la décision, fin mars 2018, d'arrêter l'offre Circuits accompagnés, celle-ci étant en baisse constante depuis plusieurs années.

b. Mouvements sur les titres de participation et créances rattachées

- Acquisition de 462.831 actions **Erta Ale Développement** (EAD) représentant 4,79 % du capital de la société pour un montant total de 4 215 milliers d'euros, ce qui porte la participation de Voyageurs du Monde dans cette société à 98,29 %.

- Souscription en totalité et en numéraire aux augmentations de capital de 417 milliers de reais brésiliens (100 milliers d'euros) de la société **Villa Bahia**.

3.1.2 REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

a. Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant de l'arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) :

- Continuité de l'exploitation : la continuité de l'exploitation est assurée
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre

La société applique également les dispositions du Plan Comptable des Agences de Voyages.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode de coût historique.

Le règlement ANC 2015-05, relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, a permis de clarifier l'enregistrement comptable d'opérations sur dérivés. Ainsi les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si cela permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert. En application de ce règlement et en présence d'instruments de couverture tels que des contrats de change à terme, Voyageurs du Monde a constaté au bilan la variation de la valeur des contrats de couverture de change, de façon symétrique à la dette couverte. Enfin, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture. Toutefois, ce solde résultant d'opérations de couverture, les écarts de conversion ont été reconnus au bilan. Ces écarts de conversion seront repris en résultat lors du règlement de la dette en devises

Le fait générateur du rattachement au chiffre d'affaires d'une prestation de voyage vendue est la date de départ du client.

Toute prestation vendue sur l'exercice mais dont la date de départ a lieu sur l'exercice suivant, est comptabilisée en produit constaté d'avance.

Les charges relatives à ces voyages et comptabilisées à la clôture sont traitées de manière symétrique en charges constatées d'avance.

Les frais d'acquisition de titres sont incorporés dans le coût d'acquisition des titres.

Les honoraires des droits au bail sont comptabilisés en charges.

b. Immobilisations incorporelles

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Logiciels et progiciels	Linéaire	12 mois
Site Internet, logiciel interne	Linéaire	3 à 5 ans
Photothèque	Linéaire	selon durée contrat de cession
Mali de fusion	Linéaire	20 ans

Conformément au règlement ANC 2014-03, certains frais de développement sont immobilisés, projet par projet. Ils concernent uniquement des développements informatiques et sont amortis sur 3 ans, correspondant à la durée d'utilité de ces projets.

c. Fonds commercial et droit au bail

Le poste intitulé au bilan « Fonds Commercial » est uniquement composé des droits au bail acquis lors de la constitution de nos agences.

Ces droits au bail ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle. La valeur actuelle retenue est la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur d'usage a été calculée à partir d'un multiple de l'EBITDA généré par l'agence et comparée à la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels compris dans cette même agence.

d. Immobilisations corporelles

Méthode d'évaluation et durée d'amortissements

<i>Type d'immobilisations</i>	<i>Mode</i>	<i>Durée</i>
Terrains	Sans	-
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 / 6 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel bureau, informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Œuvres d'art	Sans	-

e. Evaluation des titres de participation

La valeur brute des titres de participation des sociétés au bilan correspond à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure au coût d'acquisition. La valeur recouvrable des actifs correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché :

- La valeur d'utilité est déterminée sur la base de cash-flows actualisés.
- La valeur de marché est déterminée comme suit :
 - Activité de tours opérateurs/réceptifs : la valorisation est réalisée selon l'application d'une formule intégrant un multiple de la marge brute et du résultat d'exploitation avant intéressement et participation ainsi que la trésorerie propre (i.e. hors dépôt des clients) de la société.
 - Hébergements exclusifs : la valorisation est réalisée sur la base de l'actif net corrigé des plus ou moins-values latentes sur l'immobilier estimées par des agences immobilières ou sur rapport d'expert.

f. Evaluation des valeurs mobilières de placements et des disponibilités

L'écart éventuel négatif entre la valeur boursière et la valeur au bilan des valeurs mobilières de placement a fait l'objet d'une dépréciation.

Les produits acquis sur les dépôts à terme restant au bilan ont été comptabilisés selon la méthode des intérêts courus au 31/12/2018.

g. Provisions pour risques et charges

La méthode retenue pour la constitution des provisions pour risques et charges est basée sur une analyse de la Direction au cas par cas, en fonction de l'état d'avancement des éventuelles procédures, des avis des avocats et de l'appréciation du risque vraisemblable.

Les risques couverts par les assurances et autres garanties n'ont pas été provisionnés.

h. Engagements pris en matière de retraite

En ce qui concerne les engagements pour indemnités de départ à la retraite, les modalités de calcul reposent sur les hypothèses suivantes :

- le départ à la retraite est à l'initiative des salariés,
- l'âge de la retraite est arrêté à 67 ans,
- l'utilisation des dernières tables de mortalité publiées par l'INSEE (T68 2014),
- conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC, le Groupe a retenu le taux Bloomberg de 1,48% au 31 décembre 2018,
- la progression des salaires est de l'ordre de 3% par an,
- un taux de probabilité de présence déterminé en fonction :
 - o du taux de rotation des salariés des filiales du Groupe calculé sur une moyenne de 3 ans et constitué depuis la clôture 2018 des seules démissions,
 - o des annuités restantes à obtenir pour le salarié avant d'atteindre l'âge de la retraite,
- l'application d'un taux de charges sociales de 50% sur la totalité de la population.

Cet engagement n'est pas comptabilisé dans les comptes annuels.

i. Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Ce crédit d'impôt est destiné à diminuer les charges de personnel et s'élève à 6 % des rémunérations versées au cours de l'année civile et n'excédant pas 2,5 fois le SMIC. La mise en place du CICE a contribué à la création de postes et au financement de dépenses d'investissements incorporels.

Conformément à la recommandation du Collège de l'Autorité des normes comptables (ANC), il a été comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel ».

3.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.2.1 BILAN ACTIF

3.2.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.2.1.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>		<i>Amort. et dépréciation</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-17	10 485	-	7 510	2 975
Acquisitions (dotations)	999	-	874	125
(Cessions) reprises				-
31-déc-18	11 484	-	8 384	3 100

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent :

- Licences informatiques		121 K€
- Logiciels		582 K€
<i>Galaxy</i>	<i>437 K€</i>	
<i>Applications</i>	<i>62 K€</i>	
<i>Autres</i>	<i>83 K€</i>	
- Constitution photothèque		296 K€

3.2.1.1.2 FONDS COMMERCIAL ET DROITS AU BAIL

<i>Éléments</i>	<i>Valeurs nettes comptables en milliers d'euros</i>
Un droit au bail acquis en 1990 53 rue Sainte Anne	30
Un droit au bail acquis en 1998 Lyon	58
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	28
Un droit au bail acquis en 1999 Toulouse	36
Un droit au bail acquis en 2001 Marseille	213
Un droit au bail acquis en 2002 Nice	30
Un droit au bail acquis en 2004 Grenoble	130
Un droit au bail acquis en 2012 48 rue Sainte Anne	35
Un droit au bail acquis en 2017 Montpellier	373
TOTAL	934

3.2.1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Montant brut</i>		<i>Amort. et dépréciation</i>	<i>Montant net</i>
31-déc-17	18 422	-	16 103	2 319
Acquisitions (dotations)	927	-	768	159
(Cessions) reprises	-	163	157	-
31-déc-18	19 187	-	16 715	2 472

Les mouvements de l'exercice par nature s'analysent de la manière suivante :

Type d'immobilisations	Montants en milliers d'euros	
	Achats	Cessions
Terrains		
Constructions		
Agencements des locaux et divers	349	137
Matériel informatique, bureau, mobilier	500	24
Œuvres d'art		1
Immobilisations corporelles en cours	78	
TOTAL	927	163

3.2.1.3 TITRES DE PARTICIPATION

3.2.1.3.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Sociétés en milliers d'euros	Valeurs brutes			Dépréciations	
	31/12/17	Mvts	31/12/18	31/12/17 Dot+/Rep-	31/12/18
EAD	33 706	4 215	37 921		
Voyageurs UK	8 031		8 031		
Villa Bahia	3 897	100	3 997	3 650	3 650
Voyageurs d'Egypte	4 079		4 079	4 079	4 079
Comptoir des Voyages	2 434		2 434		
Satyagraha's Guest House	1 929		1 929	900	900
Uniktour	1 247		1 247		
Villa Nomade	1 811		1 811	1 251	1 251
Voyageurs au Japon	2 470		2 470	2 470	2 470
Livres & Objets du Monde	492		492	274	274
Maroc sur Mesure	201		201		
La Balaguère					
Voyageurs du Monde Genève	391		391		
Travel Lab (Kuoni)					
Mer et Voyages	42		42		
Grèce sur Mesure	20		20		
Voyages sur le Nil	19		19		
TOTAL	60 772	4 315	65 087	12 625	12 625

Les dépréciations constatées sur l'exercice sont décrites aux paragraphes 3.3.4.1 *provisions et dépréciations à caractère financier*.

3.2.1.3.2 LISTES DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Caution et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2018	Résultat (+ ou -) exercice 2018	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
EAD	9 687	24 628	98%	37 921	-	-	-	5 910	8 379
Voyageurs UK	11	12 988	58%	8 031	833	-	-	312	-
Villa Bahia	4 228	-4 341	100%	347	851	-	652	-258	-
Voyageurs d'Egypte	1 252	-1 151	100%	-	178	-	1 609	212	-
Comptoir des Voyages	335	9 331	100%	2 434	-	-	62 416	2 604	1 993
Satyagraha's Guest House	-	767	100%	1 029	-	-	377	-6	-
Villa nomade	561	-273	100%	560	606	90	376	-108	-
Uniktour	170	1 127	51%	1 247	90	-	10 356	504	67
Voyageurs au Japon	238	-155	100%	-	728	-	5 414	93	-
Livres et Objets du Monde	68	316	100%	218	-	-	1 367	112	102
Maroc sur Mesure	39	472	100%	201	-	150	1 682	117	-
Voyageurs du Monde Genève	380	605	100%	391	-	155	10 382	306	144
Mer et Voyages	8	147	100%	42	-	-	1 104	28	50
Grèce sur mesure	21	158	98%	20	-	-	4 109	25	-
Voyages sur le Nil	33	23	51%	19	-	-	108	-50	-
Total				52 462	3 286	395	99 952	9 801	10 735

3.2.1.4 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles s'élevaient à **1 430 milliers d'euros** et comprennent :

* les dépôts et cautionnements versés pour un montant de 1 273 milliers d'euros.

* les actions Voyageurs du Monde détenues dans le cadre du contrat de liquidité ouvert à la Société de Bourse Gilbert Dupont en 2009 (frais de négociation 2018 : 22 milliers d'euros). A fin 2018, elles représentent :

<i>Date d'achat</i>	<i>31/12/17</i>	<i>Achats (*)</i>	<i>Ventes (*)</i>	<i>31/12/18 (**)</i>	<i>P.U. €</i>	<i>Total milliers euros</i>
2018 - Contrat liquidité	2 218	28 714	-29 420	1 512	104,28	158

(*) Cours moyens unitaires :

d'achat : 118,53 €

de vente : 110,71 €

(**) soit 0,04 % du capital de la société

La valeur boursière de ces actions s'élève à 175 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

3.2.1.5 ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Nature</i>	<i>Montants en milliers d'euros concernant les entreprises</i>	
	<i>Liées</i>	<i>Avec lesquelles la sté a un lien de participation</i>
Participations	65 087	
Créances ratt. Participations	2 934	
Autres immob. Financières	558	
Créances clients	35	
Groupe, Associés (actif)	2 666	
Autres créances	312	
Emprunts/dettes financières	0	
Dettes fournisseurs	1 329	
Groupe, Associés (passif)	371	

3.2.1.6 CREANCES – CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Créances en milliers d'euros</i>	<i>Montant</i>	<i>A 1 an au +</i>	<i>de 2 à 5 ans</i>	<i>A + de 5 ans</i>
Créances rattachées à des participations	2 934	146	2 787	
Prêts	60	1	8	51
Autres immobilisations financières	1 430	158		1 273
Autres créances clients ⁽¹⁾	37 907	37 907		
Personnel et comptes rattachés	31	6		25
Sécurité Sociale et autres organismes	35	35		
Etat impôt sur les sociétés	76	76		
Etat taxe sur la valeur ajoutée	582	582		
Etat autres impôts et taxes				
Groupe et Associés	2 666	2 666		
Débiteurs divers	1 351	1 351		
Fournisseurs débiteurs	1 520	1 520		
Charges constatées d'avance	14 027	14 027		
TOTAUX	62 620	58 476	2 795	1 349

⁽¹⁾ Les créances clients correspondent principalement aux factures émises par Voyageurs du Monde pour des départs N+1 diminuées des acomptes versés par les clients.

3.2.1.7 PRODUITS A RECEVOIR

Inclus dans le poste « Clients et comptes rattachés »	
- Clients factures à établir	44 K€
Inclus dans le poste « Autres créances »	
- R.R.R. à obtenir	695 K€
- Sur-commissions fournisseurs	577 K€
- Groupe factures à établir	82 K€
- Commissions bancaires	79 K€
- Cotisations organismes sociaux	33 K€
	<hr/>
	1 510 K€

3.2.1.8 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Au 31 décembre 2018, ces charges s'élèvent à **14 027 milliers d'euros** dont 12 864 K€ d'achats de prestations de voyages pour des départs 2019/2020.

3.2.1.9 ECARTS DE CONVERSION ACTIF

Les écarts de conversion actif s'élèvent à **556 milliers d'euros** et sont composés :

- de la mise au taux de clôture des dettes fournisseurs en devises couvertes par des achats à terme (520 milliers d'euros).

Cet écart n'a pas fait l'objet d'une provision pour risque de change et est compensé pour le même montant par un écart de conversion passif.

- de la mise au taux de clôture des comptes bancaires entrant dans une relation de couverture (23 milliers d'euros).

L'impact sur le résultat de cet écart n'a pas été constaté à la clôture. Il ne l'est qu'au moment de l'utilisation de ces devises, c'est-à-dire au moment du règlement fournisseurs.

- de la mise au taux de clôture des prêts et dépôts en devises (13 milliers d'euros) accordés aux filiales ou aux partenaires commerciaux.

3.2.2 BILAN PASSIF

3.2.2.1 CAPITAUX PROPRES

3.2.2.1.1 MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

	Capital	Primes	Réserves	R. à Nouv.	Résultat	Total
Situation nette au 31/12/2017	3 692	15 103	585	23 824	8 900	52 104
Résultat de l'exercice					21 029	21 029
Affectation du résultat			7 383	1 517	-8 900	
Distribution de dividendes			-7 383	2		-7 381
Augmentation de capital						
Situation nette au 31/12/2018	3 692	15 103	585	25 343	21 029	65 752

3.2.2.1.2 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2018, le capital est composé de 3.691.510 actions de 1€ de valeur nominale incluant 44.478 actions détenues par le fonds commun de placement des salariés et les salariés de la Société.

3.2.2.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

<i>Provisions en milliers d'euros</i>	<i>Soldes</i>	<i>Dotations</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Soldes</i>
	<i>31/12/17</i>	<i>Apport</i>	<i>sans objet</i>	<i>utilisées</i>	<i>31/12/18</i>
Provisions pour charges					
Frais procédures et avocats	24	15		-8	31
Personnel	0				0
Fournisseurs	0				0
Provisions pour litiges					
Clients	23	30		-12	41
Fournisseurs	0	60			60
Prud'hommes/Salariés	166	56	-52	-115	55
Provisions pour risques					
Fournisseurs	453	46	-359	-43	97
Clients	4				4
Pertes de change	19	13	-19		13
TOTAUX	689	220	-430	-178	301

3.2.2.3 DETTES - CLASSEMENT PAR ECHEANCES

<i>Etat des Dettes en milliers d'euros</i>	<i>Montant A 1 an au + De 1 à 5 ans A + de 5 ans</i>			
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	10 647	2 217	8 066	364
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 029	13 029		
Personnel et comptes rattachés	4 810	4 810		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 643	2 643		
Etat impôt sur les sociétés				
Etat taxe sur la valeur ajoutée	97	97		
Etat autres impôts	734	734		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	243	243		
Groupe et Associés	371	371		
Autres dettes	1 401	1 401		
Produits constatés d'avance	65 511	65 511		
TOTAUX	99 486	91 056	8 066	363

Les principaux emprunts ont les caractéristiques suivantes :

En milliers d'euros	Empr. 1	Empr. 2
	Solde au 31/12/2018	4 904
Devise	Euros	Euros
Partie à moins d'un an	1 154	1 063
Partie de 1 à 5 ans	3 750	4 316
Partie au-delà de 5 ans		364
Taux d'intérêt	Variable (swappé)	Fixe

Les emprunts et dettes sont contractés sur la base d'un taux d'intérêt fixe à l'exception de l'emprunt 1 souscrit à un taux d'intérêt variable et couvert par un contrat de swap de taux (cf. § 3.4.2.3).

3.2.2.4 CHARGES A PAYER

Les charges à payer s'élèvent à **12 623 milliers d'euros** et se composent principalement de :

- Fournisseurs factures à recevoir	5 232 K€
- Intéressement	1 915 K€
- Congés payés chargés	1 983 K€
- Participation	1 000 K€
- Taxes sur les salaires (apprentissage, formation,...)	655 K€
- Forfait social (jetons, intéressement, participation)	640 K€
- Primes chargées	659 K€
- Clients avoirs à établir	229 K€

3.2.2.5 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Au 31 décembre 2018, ils s'élèvent à **65 511 milliers d'euros** soit une augmentation de 9,00% environ. Ils comprennent principalement les ventes de voyages pour des départs 2019-2020 (65 240 milliers d'euros).

Les achats correspondants à ces ventes pour départs futurs ne sont pas réalisés. Lorsqu'ils le sont, ils ont été reclassés en charges constatées d'avance.

3.2.2.6 ECARTS DE CONVERSION PASSIF

Les écarts de conversion passif qui s'élèvent à **663 milliers d'euros** et sont relatifs :

- à la mise au taux de clôture des dettes fournisseurs en devises couvertes par des achats à terme (520 milliers d'euros) – cf. § 3.2.1.9

- à la mise au taux de clôture des comptes bancaires entrant dans une relation de couverture (44 milliers d'euros).

L'impact sur le résultat de cet écart n'a pas été constaté à la clôture. Il ne l'est qu'au moment de l'utilisation de ces devises, c'est-à-dire au moment du règlement fournisseurs.

- à la mise au taux de clôture des créances, prêts et dépôts en devises (99 milliers d'euros) accordés aux filiales ou aux partenaires commerciaux.

3.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.3.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

3.3.1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'élève, au 31 décembre 2018, à **192 883 milliers d'euros** et est en forte augmentation de 13,07% par rapport à l'exercice précédent.

Concernant l'activité Voyages (186 203 milliers d'euros soit + 13,03% par rapport à 2017), l'évolution reflète des disparités importantes selon la nature des produits commercialisés par la Société.

En effet, en ce qui concerne les produits destinés aux particuliers, les voyages sur mesure (91% du chiffre d'affaires Voyages 2018 contre 88% en 2017) sont en hausse de 15,35% et les circuits accompagnés sont en forte baisse de 32,35% (cf. § 3.1.1.a.).

Les activités *Voyages pour les Entreprises* et *Voyages pour les Groupes et Collectivités* connaissent des évolutions très contrastées, la première étant en forte baisse de 31,51 % et la seconde en hausse de 6,04%.

Le chiffre d'affaires divers (6 680 milliers d'euros) est en très forte hausse également (+ 13,98%) du fait d'achats de plus en plus importants effectués pour l'ensemble du Groupe et refacturés aux différentes sociétés concernées. Ces refacturations représentent environ 86% de ce poste et s'élèvent à 5 774 milliers d'euros en 2018 contre 4 934 milliers d'euros en 2017 (+ 17,02%).

La ventilation du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Rubriques	C.A. France K€	C.A. Export K€	Total 31/12/18	Total 31/12/17	% 18/17
Voyages	1 229	184 974	186 203	164 733	13,03%
Divers	5 580	1 100	6 680	5 861	13,98%
TOTAL	6 809	186 074	192 883	170 594	13,07%

L'ensemble du C.A. est réalisé en France. Le C.A. export correspond en fait à une notion de destination des voyages vendus.

Compte tenu de la faible proportion de l'activité "vois secs", les produits correspondants sont comptabilisés comme des ventes de forfaits, en détaillant le chiffre d'affaires et les achats des prestations auprès des fournisseurs externes.

3.3.1.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation (**4 460 milliers d'euros**) sont principalement composés :

- de transferts de charges pour un montant de 3 826 milliers d'euros dont 3 388 milliers d'euros qui concernent diverses prestations accessoires liées aux ventes de voyages. Ces transferts sont réalisés pour les intégrer dans le calcul de la marge brute.
- de reprises de provisions pour risques et charges (587 milliers d'euros) et dépréciations clients (11 milliers d'euros).

3.3.2 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, **181 833 milliers d'euros** au 31 décembre 2018, augmentent de 11,70%.

Les autres achats et charges externes, **149 694 milliers d'euros** au 31 décembre 2018 sont quant à eux en augmentation de 11,50% et sont constitués principalement des achats liés aux voyages pour 130 394 milliers d'euros en hausse de 11,75%. Les charges de gestion courante qui représentent environ 13,00% du poste sont en augmentation de 9,79%.

Les impôts et taxes s'élèvent à 1 538 milliers d'euros au 31 décembre 2018 et augmentent de 142 milliers d'euros (+ 10,17%) par rapport au 31 décembre 2017.

Les charges de personnel s'élèvent à 28 602 milliers d'euros (CICE de 633 milliers d'euros déduit - en légère baisse de 2,43% par rapport à l'exercice précédent - cf. § 3.1.2-i) et enregistrent une progression de 15,28%.

Elles intègrent l'intéressement (2 174 milliers d'euros en progression de 28,98% par rapport à 2017). Sans cet élément, elles sont en augmentation de 14,28% qui s'explique par les nombreuses embauches de Conseillers effectuées en 2018 (le montant des salaires bruts augmentent de 10,55% soit 1 634 milliers d'euros).

Les dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations (1 642 milliers d'euros au 31 décembre 2018) diminuent de 4,81% (- 83 milliers d'euros) par rapport à l'exercice 2017.

Les dotations aux dépréciations sur actif circulant (1 milliers d'euros au 31 décembre 2018) sont relatives aux risques de non recouvrement de certaines créances clients.

Enfin, les dotations aux provisions pour risques et charges connaissent une forte baisse de 122 milliers d'euros.

Sous l'effet combiné de ces éléments, le résultat d'exploitation augmente de 28,14% pour s'établir à 15 511 milliers d'euros.

3.3.3 RESULTAT FINANCIER

Il connaît une forte variation en augmentant de 10 357 milliers d'euros entre 2018 et 2017 (+ 10 684 milliers d'euros contre + 327 milliers d'euros). Cette évolution est due essentiellement à la distribution

de dividendes par les filiales de Voyageurs du Monde (cf. § 3.3.4.2) pour un montant global de 10 735 milliers d'euros.

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>Sociétés / Montants en milliers €</i>	<i>Dot.</i>	<i>Prov.</i>	<i>Rep. Prov.</i>	<i>Intérêts c/c</i>	<i>Dividendes</i>
Livres et Objets du Monde					102
Comptoir des Voyages					1 993
Mer et Voyages					50
Erta Ale Développement					8 379
Uniktour					67
Satyagraha's Guest House					
Villa Bahia					
Villa Nomade	4		14	11	
Voyages sur le Nil					
Voyageurs au Japon				14	
Voyageurs au Canada	6		3	-1	
Voyageurs d'Egypte				3	
Voyageurs du Monde Genève					144
Voyageurs du Monde UK	2			16	
TOTAL	12		18	44	10 735

3.3.4 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

<i>Rubriques / Montants en milliers euros</i>	<i>Bases</i>	<i>Taux I.S.</i>	<i>Montant I.S.</i>
IMPOTS PAYES D'AVANCE SUR :			
Participation des salariés, forfait social	1 200	34,43%	413
Provision pour risques et charges	24	34,43%	8
Organic	68	34,43%	23
Ecart de conversion passif	663	34,43%	228
TOTAL ALLEGEMENTS	1 955	34,43%	673
SITUATION NETTE FISCALE DIFFEREE			-673

3.3.5 VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>Résultat avant impôt milliers d'euros</i>	<i>Impôt</i>	<i>Résultat net</i>	
Résultat courant	26 194	-4 657	21 537
Résultat exceptionnel	-100	34	-66
Crédit Impôt Recherche		210	210
Participation des salariés	-1000	344	-656
Résultat de l'exercice	25 094	-4 068	21 026

3.4 AUTRES INFORMATIONS

3.4.1 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Au 31 décembre 2018, cet engagement s'élève à 872 milliers d'euros contre 356 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Cette forte évolution est due à l'augmentation du taux de probabilité de présence dont l'agrégat « taux de rotation » (cf. § 3.1.2.h) prend désormais uniquement en compte les démissions, partant du principe que pour les licenciements et les ruptures conventionnelles, une indemnité est versée comme pour la retraite.

3.4.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS

3.4.2.1 CAUTIONS ET NANTISSEMENTS

En contrepartie de l'obtention de la garantie professionnelle d'agent de voyages consentie par ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV, la Société a nanti des comptes à terme pour un montant total en principal de 8 000 milliers d'euros au profit de ce garant.

Voyageurs du Monde s'est porté caution :

Au profit de	Pour le compte de	Pour un montant de
Civil Aviation Authority	Original Travel Company Ltd	6.646 K€ (5.945 K£)
Civil Aviation Authority	KE Travel Adventure Ltd	2.795 K€ (2.500 K£)
Société Générale	Maroc sur Mesure	150 K€
IATA Suisse	Voyageurs du Monde Genève	155 K€ (175 KCHF)
Société Générale	Villa Nomade	90 K€
C.I.C.L. Groupe Aries	Salariée	10 K€

Par ailleurs, Voyageurs du Monde par l'intermédiaire de son établissement financier BNP Paribas a adressé des lettres de garantie à première demande / autonomes de paiement pour un montant total de 237 milliers d'euros à ses prestataires suivants :

- o Accorhotels 80 K€
- o JTB Europe Limited 60 K€
- o American Express 31 K€
- o Paradores 25 K€
- o Bonotel 30K\$ soit 26 K€
- o Mondial GmbH 15 K€

Pour sa succursale située à Bruxelles, Voyageurs du Monde dispose d'une ligne de crédit auprès de la Fortis Banque Bruxelles en contrepartie de l'obtention d'une caution bancaire solidaire au profit :

- de l'Administration de la Commission Communautaire Française – Service Tourisme Bruxelles (20 milliers d'euros)
- de l'International Air Transport Association (83 milliers d'euros)

3.4.2.2 PROMESSES D'ACHATS ET DE VENTES SUR TITRES

Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) portant sur 30,85% des titres de la société Uniktour exerçable le 1^{er} janvier 2023. Concomitamment Voyageurs du Monde a octroyé aux vendeurs une promesse d'achat (put) exerçable symétriquement. En outre, Voyageurs du Monde a accordé aux vendeurs des promesses d'achat d'une partie des titres qu'elle ne détient pas exerçables entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2023. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles des deux exercices précédents les levées d'option.

Enfin, Voyageurs du Monde a octroyé aux actionnaires minoritaires de Voyageurs du Monde UK une promesse d'achat (put) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2020 ou au 31/12/2021. Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2021 ou au 31/12/2022. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

3.4.2.3 COUVERTURE RISQUE DE TAUX SUR EMPRUNT

Parallèlement au prêt contracté auprès d'un établissement de crédit, Voyageurs a souscrit un contrat de swap dont les caractéristiques sont les suivantes :

Date de commencement	28/01/2016
Date d'échéance trimestrielle	20 du 1 ^{er} mois de chaque trimestre
Date d'échéance finale	05/01/2023
Montant nominal de référence	7.500 K€
Montant notionnel au 31/12/2018	4.904 K€
Taux garanti	0,43 %
Taux de référence	EURIBOR 3M
Taux payé	0,43 %
Taux reçu	0%, si EURIBOR 3M < 0% EURIBOR 3M, si > 0%

En application du règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de couverture est reconnu, de manière symétrique, en charge financière au même rythme que les flux d'intérêts générés par l'emprunt couvert.

3.4.2.4 AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Voyageurs du Monde a signé le 27 mai 2013 un bail d'une durée de douze ans pour la location de l'immeuble sis 55 rue Sainte Anne – Paris 2^{ème}.

3.4.3 INFORMATION SUR LES RISQUES

La société est exposée à un type de risque : le risque de change.

La quasi-totalité des ventes de Voyageurs du Monde s'effectue en euros. La grande majorité des paiements des fournisseurs de prestations terrestres est effectuée en devises. Le dollar américain constitue l'essentiel des paiements effectués en devises. Par conséquent, Voyageurs du Monde est exposé au risque de change sur le décalage entre ses recettes en euros et ses dépenses en devises. L'exposition au risque de change est suivie par la Direction Générale du Groupe et est couverte par le biais de contrats d'achat à terme de dollars.

Au 31 décembre 2018, Voyageurs du Monde détient des contrats d'achats de devises à terme pour un montant de **14.355 K€** portant principalement sur :

- USD	10 215	KUSD	pour une contrevaieur de	8 696 K€
- JPY	270 183	KJPY	pour une contrevaieur de	2 088 K€
- ZAR	24 250	KZAR	pour une contrevaieur de	1 450 K€
- INR	51 286	KINR	pour une contrevaieur de	609 K€
- CAD	826	KCAD	pour une contrevaieur de	539 K€

Ces contrats couvrent les prévisions de dettes d'exploitation sur la période n + 1 pour Voyageurs du Monde.

3.4.4 INTEGRATION FISCALE

La société Voyageurs du Monde a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis l'exercice 2013 et est la société intégrante d'un groupe comprenant les sociétés Comptoir des Voyages, Destinations en Direct, Livres et Objets du Monde, M ET V et Voyageurs au Japon (depuis l'exercice 2014 pour cette dernière).

Les principales modalités de la convention d'intégration fiscale conclue entre Voyageurs du Monde et les sociétés intégrées sont les suivantes :

- ❖ La société intégrée détermine, au titre de chaque exercice au cours duquel elle est membre du Groupe, l'impôt sociétés (IS) qu'elle aurait dû verser si elle n'avait jamais été intégrée.
- ❖ L'économie d'IS et de Contributions Additionnelles à l'IS qui résulte de l'application de ce régime de l'intégration fiscale, égale à la différence entre d'une part la contribution à l'impôt du Groupe qui doit être payé par la société intégrée et d'autre part l'impôt qui doit être versé au Trésor Public par la société intégrante, est définitivement acquise par la société Voyageurs du Monde. Cette économie d'impôt ne sera donc pas réallouée par la société Voyageurs du Monde à la société intégrée.
- ❖ Dans l'hypothèse où la société intégrée sortirait du groupe d'intégration fiscale et que cette sortie aurait un impact financier la société intégrée sortante et la société intégrante se rapprocheront afin de déterminer une éventuelle indemnisation au profit ou à la charge de la société Voyageurs du Monde. Si le principe d'une telle indemnisation était décidé, la société intégrée et la société Voyageurs du Monde en détermineront le montant ainsi que les termes et conditions.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 4 065 milliers d'euros dont 355 milliers d'euros de dégrèvement concernant la contribution sur les dividendes versés en 2015-2016-2017 soit un impôt sur les sociétés de 4 420 milliers d'euros et se décompose comme suit :

- ❖ L'impôt sur les sociétés concernant le résultat fiscal de la société Voyageurs du Monde s'élève à 4 535 milliers d'euros
- ❖ Les produits et charges d'impôt liés à l'intégration fiscale s'élèvent au total à 115 milliers d'euros (produits)

Il n'existe aucun déficit reportable au niveau du Groupe d'intégration fiscale.

3.4.5 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Dénomination AVANTAGE
Adresse 55 rue Sainte Anne
75002 PARIS

3.4.6 VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

<i>Personnel</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>TOTAL</i>
Cadres	60	98	158
Non cadres	55	193	248
TOTAL	115	291	406

3.4.7 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action s'élève à 5,70 € en 2018 contre 2,41 € en 2017. Il n'existe pas d'instrument dilutif au 31 décembre 2018.

3.4.8 PARTIES LIEES

Les parties liées avec Voyageurs du Monde concernent :

* Les rémunérations brutes versées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice à raison de leur fonction s'élèvent à 616 milliers d'euros.

* Les engagements financiers cités dans le paragraphe 3.4.2

* La convention de financement avec la Fondation Insolites Bâisseurs pour 600 milliers d'euros

Les autres conventions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

3.4.9 EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture des comptes.